



Une fin d'année revendicative...

Les organisations syndicales ne sont pas encore en vacances !

► **Concernant l'accueil des Fonctionnaires Stagiaires Étudiants par des directeurs « volontaires désignés de force »**, elles rappellent plusieurs points :

- Les écoles choisies l'an passé ont été reconduites de manière tacite sans que les collègues directeurs en soient informés. Ces derniers auraient dû être consultés pour pouvoir s'organiser en conséquence ou éventuellement participer aux opérations du mouvement s'ils avaient été prévenus plus en amont.

- La répartition irrégulière des décharges de direction au long de l'année (surtout les dix semaines sans décharge notamment celles situées en fin d'année scolaire) impactera le fonctionnement de l'école.

- Le dispositif aurait dû être proposé au volontariat, incluant les directeurs actuellement non déchargés qui auraient ainsi pu bénéficier de temps alloué à leurs tâches de direction.

- Cette organisation fragilisera l'arrivée dans le métier des Fonctionnaires Stagiaires Étudiants. Celle-ci aurait dû être travaillée avec nos organisations syndicales afin que les deux parties (directeurs et Fonctionnaires Stagiaires Étudiants) appréhendent sereinement ce dispositif.

► **A propos de la « journée de solidarité »**, il était précédemment laissé liberté aux écoles de programmer cette dernière comme elles le souhaitaient afin de l'utiliser pour la réalisation des projets engagés.

L'administration, nous impose cette année, en toute contradiction avec les textes officiels, un choix (vendredi 28 août ou 2 mercredis après-midi avant la Toussaint) qui ne fera qu'alourdir des périodes scolaires déjà très chargées. Nous considérons ce choix imposé comme un affront à l'heure où se multiplient les tâches supplémentaires créées par l'augmentation exponentielle des non-remplacements et du non-respect de l'engagement à augmenter les décharges de direction.

Nous demandons un retour à l'existant qui permettait une réelle efficacité.

► **Concernant la direction**, ensuite, nous avons pu constater que la promesse d'augmentation du temps de décharge ne tient que pour le texte. Dans les faits, nombreuses et nombreux sont les directrices et directeurs qui ont vu leur temps de décharge s'envoler, faute de moyens de remplacement. Et pour les directeurs des « petites » écoles qui devaient se voir octroyer 2 jours supplémentaires de décharges (déjà bien insuffisants), une part importante d'entre eux n'en verra pas la couleur, encore une fois faute de moyens de remplacement.

Nous demandons donc que les actes se joignent à la parole et que soient créés d'urgence les postes indispensables au bon fonctionnement du service public.

► **Concernant les emplois précaires et particulièrement les personnels accompagnant des enfants en situation de handicap (AED, AESH, AVS en CUI/CAE...)**, dans la continuité des combats menés cette année pour une remontée des salaires et un traitement plus humain et égalitaire, nous demandons à ce que l'ensemble des personnels se voit proposer des quotités au moins égales à 75 % (correspondant à 30h par semaine). Nous demandons en outre à ce que ces personnels soient traités avec respect et que cessent les pressions et chantages en tous genres (lieux d'affectations, quotités attribuées...) qui semblent avoir manifestement repris de plus belle en cette fin d'année et ce malgré le rendez-vous intersyndical obtenu avec M. Ducloux le 25 mars dernier. Nous rappelons par exemple qu'avait été obtenu au niveau du rectorat la possibilité de faire des fiches de vœux géographiques.

► **Mouvement des personnels** : Cette année aussi les vœux géographiques ont encore frappés. Plusieurs collègues se voient nommés à titre définitif sur des postes très éloignés de chez eux. Ce qui les met, pour certains, dans une situation dramatique. Combien de révisions d'affectations l'administration a-t-elle reçu ? Mais aussi combien de collègues résignés qui ne finiront pas l'année et seront arrêtés ? Nous demandons donc la suppression de ces vœux géographiques.